

Juin 2015

POLITIQUE
ÉCONOMIQUE :
L'ENJEU
FRANCO-ALLEMAND

ATION POUR
NOVATION
TIQUE
pol.org

Wolfgang GLOMB
Henry D'ARCOLE

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

www.fondapol.org

POLITIQUE ÉCONOMIQUE : L'ENJEU FRANCO-ALLEMAND

Wolfgang GLOMB
Henry D'ARCOLE

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice Président : Grégoire Chertok
Directeur général : Dominique Reynié
Présidente du Conseil scientifique et d'évaluation : Laurence Parisot

La Fondation pour l'innovation politique publie la présente note dans le cadre de
ses travaux sur la *croissance économique*.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la croissance économique, l'écologie, les valeurs et le numérique.

Le site www.fondapol.org met à disposition du public la totalité de ses travaux. Sa nouvelle plateforme « Data.fondapol » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

Par ailleurs, notre média « Trop Libre » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « Trop Libre » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « Renaissance numérique » (anciennement « Politique 2.0 »).

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

RÉSUMÉ

Tout le monde perçoit que la coopération franco-allemande est devenue le pilier porteur de l'intégration européenne et, il y a deux ans, à Berlin, le couple franco-allemand a célébré en grande pompe les cinquante ans du traité de l'Élysée. Français et Allemands sont des voisins très proches, mais, en même temps, se connaissent à peine. Cette méconnaissance réciproque est la source de maints malentendus entre les deux pays. Cette ignorance n'épargne pas les dirigeants politiques. Il existe notamment une profonde incompréhension entre les deux peuples en matière économique. C'est en particulier en termes de compétitivité que le fossé se creuse actuellement entre les deux rives du Rhin. L'origine de ces divergences entre la France et l'Allemagne s'explique, entre autres, par la structure centralisée de la France et la structure décentralisée, c'est-à-dire fédérale, de l'Allemagne.

En France, pendant des siècles, la monarchie a su créer un territoire stable, animé d'un mercantilisme d'État, appelé colbertisme, comme ordre économique. En revanche, au début du XIX^e siècle, le Saint-Empire romain germanique dénombrait plus de trois cents territoires souverains, et encore trente-cinq après sa disparition. Aujourd'hui, l'Allemagne compte seize Länder, avec autant de parlements et de gouvernements régionaux.

Les divergences entre la France et l'Allemagne sont la conséquence d'un enracinement de longue date dans l'histoire économique des deux pays et se reflètent toujours dans de nombreux domaines et thématiques, notamment quant au rôle de l'État et de la monnaie dans l'économie, dans la mise en œuvre de la politique économique, dans la place de la politique industrielle et dans la formation professionnelle.

Au final, il est difficile de conclure à l'infériorité ou à la supériorité d'un système économique centralisé ou décentralisé, mesuré par la croissance économique. La France a connu par le passé une croissance plus forte que l'Allemagne, et vice versa. En revanche, on peut conclure des données historiques que la France a connu deux périodes de croissance forte de 4 à 5 % dans la seconde moitié des années 1980 et celle des années 1990, durant des périodes de convergence étroite avec la politique économique et

budgétaire de l'Allemagne, notamment par le rétablissement de l'équilibre budgétaire qui devenait une condition indispensable pour une croissance économique durable. Malheureusement, cette expérience budgétaire d'une croissance par consolidation budgétaire, et non l'inverse, semble être tombée dans l'oubli en France.

Le regard porté vers le passé nous enseigne une seconde découverte : toutes les unions monétaires ont échoué lorsqu'elles n'étaient pas accompagnées par la formation d'un État central ou par un abandon de la souveraineté nationale de la part des pays membres sur les domaines centraux et leur transfert à un niveau communautaire (fédéral). Le succès durable du tandem franco-allemand est devenu la condition préalable si l'on veut éviter un éclatement de la zone euro et passe nécessairement par le retour à la vérité budgétaire, c'est-à-dire à l'équilibre budgétaire, et non l'inverse, qui alimente la dette d'un pays et, à terme le fragilise.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE : L'ENJEU FRANCO-ALLEMAND

Wolfgang GLOMB

Économiste, ancien directeur des Affaires européennes au ministère des Finances allemand,
membre du conseil d'orientation de l'Institut Thomas-More

Henry D'ARCOLE*

Ancien auditeur au Contrôle général économique et financier (CGEFI)
des ministères économiques et financiers (Bercy)

INTRODUCTION

Les rapports entre Français et Allemands se caractérisent à la fois par une extrême sympathie et par une grande méconnaissance réciproques. Côté allemand, on retient toujours l'image d'une France comme étant le paradis terrestre. « Vivre comme Dieu en France », ce vieux dicton n'a pas perdu de son actualité. Côté français, l'Allemagne est surtout perçue comme un pays terne, discipliné, peu attirant, mais en même temps considéré comme un modèle. « Suivre l'Allemagne » est devenu depuis quelques années le leitmotiv des gouvernements français. Le fossé entre sympathie et méconnaissance semble se creuser davantage en raison d'un certain manque de curiosité par rapport à ce qui se passe des deux côtés du Rhin. L'ignorance réciproque est la source de maints malentendus entre Paris et Berlin. Une défiance latente est souvent à l'ordre du jour. En Allemagne, on craint toujours une Europe « à la française », et en France, une « germanisation » de l'Europe.

* Pseudonyme emprunté en raison du devoir de réserve de l'auteur.

Dans ses deux premières parties, cette note expose les origines historiques et culturelles des divergences entre les deux peuples et, dans les deux suivantes, elle insiste sur le rôle de l'État et de la monnaie dans l'économie. Les cinquième et sixième parties décrivent l'organisation de la politique économique en France et en Allemagne, et l'importance de la politique industrielle pour les deux pays, tandis que la septième partie souligne les faiblesses de l'Allemagne et que la huitième et dernière partie aborde la dimension européenne dans ce contexte. La conclusion explique le besoin urgent de réformes pour la France.

I. CENTRALISATION VS RÉGIONALISATION ¹

Bien que proches voisins, Français et Allemands se connaissent à peine. Cette méconnaissance réciproque est la source principale de mauvaises compréhensions entre les deux peuples dans de nombreux domaines et thématiques. Les deux peuples portent un regard très stéréotypé sur leurs voisins dont ils connaissent mal les traditions et les modes de pensée. L'ignorance n'épargne pas les dirigeants politiques, en dépit d'un système dense de consultations et de coopérations entre les deux gouvernements et les parlements.

Il existe notamment une forte incompréhension entre Allemands et Français en matière économique, tout particulièrement en ce qui concerne la politique industrielle. Les divergences entre la France et l'Allemagne sont la conséquence d'un enracinement de longue date dans l'histoire politique et économique des deux pays. Dans l'ensemble, l'origine de ces divergences s'explique par la structure centralisée de la France et la structure décentralisée de l'Allemagne.

En France, pendant des siècles, la monarchie centralisée a pu faire reculer les frontières extérieures et créer un territoire stable. Le mercantilisme d'État, ou colbertisme, a poussé à la centralisation de l'économie, dans laquelle les manufactures royales, protégées contre la concurrence étrangère, assuraient la satisfaction des besoins de la cour, de la noblesse et du clergé en leur fournissant notamment des tissus précieux, des outils mécaniques et des armes.

En revanche, au début du XIX^e siècle, le Saint-Empire romain germanique dénombrait plus de trois cents territoires souverains, nombre réduit à trente-cinq par fusions ou annexions lors de sa disparition. En 1871, lors de la proclamation de l'Empire allemand, il n'en restait plus que vingt-cinq. Aujourd'hui l'Allemagne compte seize Länder, et autant de parlements et de gouvernements.

Cette décentralisation de l'État allemand a joué un rôle essentiel dans le développement des PME, le *Mittelstand* allemand, très envié par ses voisins. Dans les petits États allemands, c'étaient de petites manufactures qui produisaient les marchandises afin de répondre aux besoins modestes des petites cours princières et des populations locales. Les petites manufactures ont dû s'adapter à une concurrence acharnée entre elles. Face à la grande variété d'ordres judiciaires et de régimes douaniers souverains qui prévalait

1. Voir Reinhart W. Wettmann, « Le très envié *Mittelstand* allemand. Retour sur les raisons du succès des PME outre-Rhin », *Analyses et Documents*, Friedrich-Ebert-Stiftung, mai 2012.

dans l'Allemagne du XIX^e siècle, les manufactures et les jeunes entreprises industrielles furent très tôt contraintes de se tourner vers l'exportation. C'est ainsi qu'elles ont pu prendre pied au-delà de leurs frontières et réduire en conséquence les coûts unitaires élevés, caractéristiques des petites manufactures. L'industrialisation de l'Allemagne a donc conduit très tôt à l'épanouissement d'un vaste secteur privé et exportateur composé de PME.

II. FORMATION DES ÉLITES VS FORMATION DES ENTREPRENEURS

À la différence de la France, les petits États allemands ne disposaient pas d'un système éducatif élitiste par le biais de grandes écoles, dont celles d'ingénieurs. C'est ce qui explique la mise en place dans les PME allemandes de formes d'organisation moins hiérarchiques que patriarcales, sorte de coopératives associant les fondateurs d'entreprises, les ingénieurs et les ouvriers qualifiés. En outre, avec la décentralisation, la formation professionnelle en alternance centrée sur l'apprentissage reste un des facteurs de réussite de ces PME. Ce système de formation fournit aux entreprises des ouvriers hautement qualifiés et participe ainsi au très bon niveau de qualité de leurs produits. Le système allemand, traditionnellement plus souple, forme des entrepreneurs davantage prêts à conquérir les marchés étrangers, exploitant des niches pour leurs produits et prêts à prendre des risques.

Ce système a su mettre en avant le marché et ses acteurs industriels en développant un système éducatif décentralisé, capable de répondre aux attentes des entreprises, en adaptant l'offre aux changements techniques que l'entreprise ou l'agent commercial peuvent observer ou imposer en raison des évolutions de la demande. Ce système assure une meilleure insertion des jeunes en Allemagne et un suivi de la qualité des produits allemands, eux-mêmes parfaitement adaptés aux marchés extérieurs, ce qui explique, entre autres, un taux de chômage des jeunes bien inférieur à celui de la France.

À l'inverse, le système français, fortement hiérarchisé et strictement réglementé, forme une classe de technocrates, excellents chercheurs, économistes et hauts fonctionnaires, ainsi que des ouvriers d'État, souvent ne correspondant pas aux besoins de l'industrie sur le marché, comme constaté par exemple par le rapport Gallois en 2013. Ce système s'est jeté dans les bras d'une technocratie composée de hauts fonctionnaires, d'ingénieurs d'État, d'administrateurs civils ou d'énarques qui imposent une vision d'« en haut », en toute bonne foi, mais aux compétences sans limites ou sans contrôle face à un pouvoir politique instable et impuissant. Conçue dans un

monde cloisonné, cette haute fonction publique connaît une extension de ses prérogatives, protectrice de ses intérêts et de ses carrières, entretenue, d'une part, par un système éducatif basé sur les concours donnant accès aux grandes écoles (principe du *numerus clausus*) et structurant toute la hiérarchie pour l'ensemble des carrières, et, d'autre part, par les directions des ressources humaines (surtout au sein des grandes administrations) qui maintiennent un système discriminatoire dont les limites se révèlent actuellement avec la perte de compétitivité. Peu en prise avec les réalités économiques, incapable d'appréhender les tendances du marché, cette technocratie (ou mandarinat) accapare le pouvoir politique et économique, d'autant plus facilement qu'il est centralisé, en se répartissant les meilleurs postes, ce qui laisse peu de place à la promotion interne ou à l'expérience acquise dans le secteur privé.

De plus, cette composition des « élites » issues des grandes écoles et réparties en « grands corps », empêche toute attractivité d'un poste de PDG au sein d'une PME ou d'une ETI (entreprise de taille intermédiaire) en province par rapport à un poste « plus prestigieux » de directeur ou de cadre supérieur dans une grande entreprise réputée en France et sur le plan mondial, et où un échec n'aura que peu d'influence sur sa carrière. On peut douter que cette mentalité formatée selon trois principes immuables – sélection, élitisme, hiérarchie – soit surmontée dans un proche avenir pour faire face aux évolutions du marché et aux nouveaux défis – concurrence, ouverture, flexibilité.

III. ORDOLIBÉRALISME VS COLBERTISME : UNE APPROCHE *BOTTOM UP* VS *TOP DOWN*

Il en va de même des convictions divergentes en matière de doctrine économique et du bon fonctionnement de l'économie dont les origines sont strictement historiques. En Allemagne, cet ordre est fortement associé au nom de Ludwig Erhard, premier ministre de l'Économie sous le chancelier Adenauer, fondateur de la *Ordnungspolitik* allemande qui, dès l'origine, prenait en compte les aspects sociaux nécessaires. La *Soziale Marktwirtschaft* était née. Ses fondements reposent sur une confiance totale dans les forces du marché qui exigent, pour leur plein déploiement, autant de liberté que possible et pas plus de régulation que nécessaire².

À l'opposé, en France, aux lendemains de la guerre, l'idée d'organisation

2. Voir Wolfgang Glomb, *Le Tandem franco-allemand face à la crise de l'euro*, Fondation pour l'innovation politique, mars 2011.

l'emportait sur l'idée de marché car le pays était à reconstruire et à moderniser. Selon les forces en présence à la Libération, c'était à l'État d'organiser l'économie, et la formule magique était « moderniser par le haut », d'où la place des nationalisations et de la planification engendrant une économie fortement administrée et rigide, conçue de manière mécaniste, et présentant le service public comme une sorte de sacerdoce laïc, voire un dogme sacré. Pour les dirigeants français, l'État peut toujours diriger l'économie comme un moteur électrique mis en marche par simple poussée sur le bouton vert, mais les ratés sont nombreux. L'État doit peser de tout son poids sur la vie économique du pays, et donc en contrôler tous ses acteurs, directement ou indirectement.

Un des grands problèmes de l'interventionnisme gouvernemental est qu'il requiert une ingérence permanente dans l'économie, souvent dans des directions opposées par rapport aux tendances ou aux nécessités. Le meilleur exemple en est la fixation de la durée du travail par la loi à partir de 2000. L'introduction des 35 heures coïncide avec le déclin de la compétitivité du secteur manufacturier français qui, pourtant, excédait celle de l'Allemagne au cours des années précédentes. Parallèlement, la contribution de l'industrie au PIB reculait en France, jusqu'à atteindre actuellement 12 % contre 25 % en Allemagne. Or, par la suite, il a fallu faire des pieds et des mains pour renverser cette tendance à la désindustrialisation de la France en cherchant à augmenter la compétitivité industrielle. En attendant, selon le *Global Competitiveness Report 2014-2015* du World Economic Forum de Davos, la France se classe en vingt-troisième position (l'Allemagne en cinquième) sur 144 pays sur le plan mondial, derrière tous les pays industrialisés.

Autre exemple, dès septembre 2012, le nouveau gouvernement a augmenté les impôts sur les entreprises de 10 milliards d'euros et abrogé l'assouplissement des charges sociales financé par une augmentation de la TVA décidée par son prédécesseur. Ce n'est que depuis un an, avec l'introduction en 2013 du crédit impôt compétitivité emploi (CICE), que le pacte de responsabilité figure à l'ordre du jour, c'est-à-dire la suppression des cotisations familiales par les entreprises, avec toutefois pour contrepartie l'augmentation du nombre des embauches. Ceci montre clairement l'absurdité de l'intervention publique au cas par cas ou de la politique du donnant-donnant qui succède à celle du ni-ni (ni nationalisation ni privatisation) de 1989. Quel fonctionnaire d'État serait-il mieux en mesure de gérer une entreprise que le propriétaire lui-même ou son PDG ? Quel fonctionnaire peut juger si le Smic actuel est approprié et combien d'ingérences gouvernementales peut digérer le marché du travail ? Les dogmes politiques des 35 heures et du Smic sont sacro-saints en France. Mais il faut quand même le reconnaître : ce qui est économiquement faux

ne peut être correct politiquement, et ne le sera jamais. Les lois économiques s'appliquent aussi en France.

De surcroît, il faut une armée de fonctionnaires pour contrôler le fonctionnement de chaque nouveau régime. Et ce n'est pas par hasard si l'on compte en France 95 fonctionnaires d'État pour 1 000 habitants, contre 50 en Allemagne. Les dépenses publiques ont atteint 57 % du PIB contre 47 % en Allemagne, et la dette souveraine s'approche inexorablement des 100 % du PIB contre 75 % en Allemagne (après avoir atteint 81 % en 2012). En fin de compte, le gonflement du secteur public est une des conséquences indirectes de l'introduction des 35 heures, sans pour autant que l'on constate une amélioration des services publics.

Ce colbertisme ringard n'a jamais eu de racines en Allemagne. Ce qui reste de cette attitude française, c'est une politique industrielle très active de la part du gouvernement, d'une ampleur inconnue en Allemagne, avec des programmes publics prestigieux, comme le TGV ou le Concorde. De tels projets ont tendance à être réalisés au détriment des petites et moyennes entreprises qui continuent à être le moteur des exportations allemandes, la colonne vertébrale de la croissance économique allemande.

IV. LE RÔLE DE LA MONNAIE ET DE LA BANQUE CENTRALE

Cette instrumentalisation de l'économie se reflète d'ailleurs dans les conceptions divergentes du rôle de la monnaie dans l'économie. Pour les Français, la monnaie est un instrument de pouvoir politique, au service de l'État qui doit financer l'équipement et la modernisation du pays. Dès 1945, entre la rigueur prônée par le rationnement monétaire et la facilité de la planche à billets, c'est la seconde solution qui est retenue. L'État se substitue au marché financier en transformant l'épargne liquide des particuliers en capitaux à long terme au profit des secteurs de base (énergie, sidérurgie, transports, etc.) et des entreprises publiques. Par la suite, les pouvoirs publics ont encouragé une politique de la demande par la consommation, ce qui a conduit le pays à l'inflation et à des ajustements par la dévaluation (à parité égale entre le franc français et le Deutsche Mark en 1949, celui-ci valait 3,35 francs en 1987, cours auquel la parité se maintient au sein du système monétaire européen (SME) jusqu'à l'avènement de l'euro en 1999).

À l'opposé, en Allemagne, la monnaie ne sert pas à des objectifs politiques et n'est pas à la disposition du politique : elle est plutôt placée en dehors du jeu

politique. La seule prérogative gouvernementale en ce domaine est la garantie de la stabilité monétaire, dont seule la banque centrale est responsable. Son indépendance n'est pas un mythe, mais un élément fondamental et pérenne de l'ordre économique en Allemagne.

L'aversion de la population allemande à l'égard de toute déstabilisation monétaire s'explique par les difficultés monétaires (hyperinflation et réforme monétaire) connues par l'Allemagne dans la première moitié du xx^e siècle. Ce sont ces expériences traumatisantes qui expliquent actuellement l'opposition de nombreux hommes politiques allemands envers la politique monétaire aventurière de Mario Draghi et la plainte déposée auprès de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe contre des achats de titres souverains par la Banque centrale européenne (BCE). En anticipation de ce programme massif qui devrait déclencher un tsunami de liquidité en euros, la Banque centrale suisse ne se voyait plus en mesure de défendre le taux plancher entre le franc suisse et l'euro, et l'a aboli à la mi-janvier 2015 pour rétablir son indépendance monétaire – un vrai signe de méfiance contre la politique de planche à billets (*quantitative easing*, ou QE) de Mario Draghi.

V. LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Toutes ces divergences entre la France et l'Allemagne se sont enracinées dans l'histoire des deux peuples et tendent à influencer la politique actuelle dans tous les domaines, notamment à l'égard de l'organisation de la politique économique des gouvernements.

Tandis que le sort des PME et de l'économie régionale est suivi par les seize Länder et leurs propres ministères compétents, c'est le gouvernement fédéral qui s'occupe des grandes lignes de l'économie allemande. Sur la base des objectifs politiques fixés dans le contrat de coalition de chaque nouveau gouvernement, c'est le ministère de l'Économie qui prend l'initiative de formuler la politique économique du gouvernement, c'est-à-dire par la préparation du rapport économique annuel du gouvernement fédéral. Le chancelier, avec une toute petite équipe de conseillers, n'intervient que rarement ; toutes les décisions importantes sont prises au sein du cabinet de chaque ministre, avec une position forte du ministre des Finances qui peut empêcher toute législation ayant des répercussions financières. Ce n'est que le chancelier qui a le droit de veto contre lui. Le rôle du parlement, le

Bundestag, est assez limité. En règle générale, une majorité de députés vote les lois présentées par le gouvernement.

Au sein des ministères, les fonctionnaires dans les services bénéficient d'une indépendance exceptionnelle. Un système de cabinets ministériels comme à Paris n'existe pas, c'est seulement une petite équipe de conseillers autour du ministre qui s'occupe plutôt du déroulement du travail quotidien que de la conception de la politique. Un cabinet composé de cinquante conseillers, comme à Matignon ou à Bercy, est impensable à Berlin. Chaque chef de bureau est autorisé à présenter à son ministre une note avec des propositions. Cette note peut être commentée par la voie hiérarchique, mais ni modifiée ni supprimée. Puis chaque fonctionnaire peut demander que sa note lui soit renvoyée avec la signature du ministre. Rien ne peut disparaître comme dans le triangle des Bermudes. Hans Tietmeyer, l'ancien président de la Bundesbank – lui-même directeur général au ministère de l'Économie pendant des décennies – aimait à dire que les fonctionnaires forment la colonne vertébrale d'un ministère, et ce sont eux, avec leur expertise, qui sont appelés à soutenir le ministre.

En outre, à Berlin, le système ministériel est transparent et égalitaire. Les salaires des fonctionnaires sont publics, chaque fonctionnaire du même grade touche la même rémunération, quel que soit le ministère. Des primes pour certains conseillers, comme dans les cabinets ministériels à Paris, sont impensables à Berlin. Les promotions s'appuient sur des critères objectifs, notamment selon l'ancienneté des candidats. Cependant, on n'a pas le souvenir d'un jeune fonctionnaire de 30 ans nommé chef de service ou directeur général. Mais on se souvient d'un directeur de cabinet français qui, voulant parler à son homologue allemand et ignorant qu'un tel poste n'existait pas en Allemagne, a finalement accepté de parler au directeur général compétent. En revanche, celui-ci a refusé de parler à son collègue français après avoir appris qu'il avait l'âge de son fils... Tout ceci illustre assez bien l'incompréhension permanente entre Paris et Berlin.

Sur les dossiers européens ou internationaux, la position du gouvernement allemand est d'abord coordonnée entre les ministères avant d'être présentée au conseil des ministres par le ministre lui-même. À Bruxelles, il s'agit en particulier de la coordination des politiques économiques nationales relatives à la souveraineté nationale. Pendant les négociations en vue de la préparation des rencontres ministérielles, les fonctionnaires sont largement indépendants. L'« instruction spécifique » comme instrument de travail est inconnue en Allemagne, tout comme les expressions « parapluie » ou « être couvert ». C'est le fonctionnaire lui-même qui est responsable du résultat, il

ne peut pas trouver d'excuses sous le prétexte d'instructions. L'échec ou le succès retombent uniquement sur lui.

VI. LA PLACE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Ces divergences dans la politique économique sont particulièrement visibles dans le domaine de la politique industrielle, un corps étranger dans l'idéologie allemande. Le gouvernement allemand se contente de fixer le cadre juridique pour les activités des entreprises. Par la suite, c'est à elles de se débrouiller sur le marché, sans soutien, sans subvention du côté de l'État.

La grande exception de cette non-interférence publique a été l'intervention de l'ancien chancelier Schröder auprès de l'entreprise surendettée de construction Holzmann pour éviter sa faillite. Le résultat a été néfaste. Deux ans plus tard, Holzmann a été obligée de se déclarer définitivement en faillite. L'intervention du chancelier Schröder n'a apporté que des dettes supplémentaires.

Le gouvernement a compris la leçon. En 2010, il n'est pas intervenu pour sauver une autre entreprise de construction, Hochtief, menacée d'un rachat par son concurrent espagnol ACS, beaucoup moins important que Hochtief. Le rachat a eu lieu, Hochtief a été démantelé et des milliers d'emplois ont été détruits. De même, encore récemment, le gouvernement s'est abstenu d'intervenir lors de la faillite d'une grande chaîne bas de gamme de grande distribution Schlecker. Sa faillite a coûté trois mille emplois. Il va de soi que les appels réguliers d'un président de la République pour créer des « champions nationaux » tomberaient outre-Rhin dans l'oreille d'un sourd, surtout dans le cadre d'un marché mondial intégré.

VII. LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME FÉDÉRAL ALLEMAND

Le système fédéral allemand est loin d'être un modèle pour d'autres pays. Il atteint la limite de sa viabilité en mettant en péril la stabilité financière de l'Allemagne. Ainsi le système de péréquation financière entre les seize Länder exige actuellement que trois Länder du sud de l'Allemagne, en particulier la Bavière, paient des subventions de l'ordre de 9 milliards d'euros par an aux treize autres Länder (notamment suite au coût élevé de l'*Aufbau Ost* en raison de la situation désastreuse des Länder de l'ex-RDA afin de réaliser l'unification économique). Pourtant, l'écart économique entre le Sud et le

Nord ne s'est pas réduit. Il risque de persister encore longtemps.

Le souci moral d'équité perpétue ce système de redistribution entre régions riches et pauvres. Les Länder subventionnés n'ont aucun intérêt à faire des efforts pour améliorer leurs comptes publics, sachant que leurs déficits budgétaires seront financés par les collectivités donataires. Celles-ci perdent leurs incitations à continuer une politique de rigueur. Les Länder donataires ont déjà porté plainte devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe pour mettre fin à ce cercle vicieux. Les parallèles avec la zone euro sont évidents. Un rachat des titres souverains par la BCE risque d'affaiblir la pression sur les États périphériques en vue d'assainir leurs finances publiques et d'introduire un système de péréquation financière à l'échelle européenne par la banque centrale sans aucun mandat politique ou démocratique.

En outre, le système électoral allemand rend le pays de plus en plus ingouvernable. Le scrutin proportionnel permet à chaque parti politique d'être représenté au Bundestag s'il a franchi la barre des 5 % des votes. Depuis les années 1950, l'Allemagne n'a connu que des gouvernements de coalition. Le processus de décision est fastidieux. Les décisions sont prises au plus petit dénominateur commun.

La grande coalition actuelle ne facilite pas la gouvernance de l'Allemagne. En plus, tous les actes législatifs ayant un impact financier exigent l'approbation de la Chambre des représentants des Länder, le Bundesrat. Dans le passé, c'était souvent l'opposition qui y disposait de la majorité. Le compromis politique et le consensus deviennent inévitables à un moment où les enjeux sont immenses dans tous les domaines.

VIII. LA DIMENSION EUROPÉENNE : GOUVERNEMENT ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

L'idée d'un interventionnisme gouvernemental ou d'un étatsisme n'a jamais vraiment pu se développer en Allemagne. De toute façon, la question de l'ingérence de l'État dans l'économie se pose sous une autre lumière depuis la signature du traité de Rome en 1957. Depuis lors, les pays membres de l'Union européenne se sont engagés à coordonner étroitement leurs politiques économiques au sein du conseil et de les considérer comme une question d'intérêt commun, ce qui signifie que les États ont déjà abandonné leur souveraineté nationale jusqu'à un certain point.

Cet impératif de coordination s'est encore renforcé dans la zone euro. En

revanche, la convergence effective des politiques économiques dans l'Union européenne prouve le non-respect de cette obligation. Le *peer pressure* de Bruxelles a été plutôt un coup d'épée dans l'eau. À maintes reprises, la Commission européenne a recommandé à la France de libéraliser son marché du travail, une recommandation adoptée même par le Conseil des chefs d'État et de gouvernements. Les résultats sont connus. C'est toujours l'opportunité politique qui prévaut. Faute de sanctions, les institutions européennes sont impuissantes. Même un gouvernement économique européen (GEE), proposé par la France depuis des décennies, n'y a rien changé. La question principale est de savoir si les pays membres sont, d'une manière fiable, prêts à transférer leur souveraineté nationale au niveau européen. La question est plutôt rhétorique, car la réponse est claire.

En revanche, on peut se poser la question de savoir quelle serait l'organisation de la politique économique la plus apte à coordonner étroitement les prérogatives nationales avec d'autres pays membres. À première vue, on peut conclure que ce sont, dans le doute, des États qui ont respecté les traités européens et qui ont déjà délibérément abandonné une partie de leur autonomie au marché, c'est-à-dire des États à idéologie plutôt libérale qui connaissent le frein à l'endettement et qui pensent que la croissance est source de progrès social.

CONCLUSION

Si l'on prend la croissance économique comme critère de succès ou d'échec d'une organisation centralisée ou décentralisée en politique économique, il est de toute évidence difficile de parvenir à une conclusion. Depuis 1980, date de l'entrée en vigueur du système monétaire européen (SME), la France a connu une croissance plus forte que l'Allemagne pendant des années, et vice versa.

Finalement, on peut conclure de ces faits deux observations importantes :
 – la France a connu deux périodes de convergence étroite avec l'Allemagne et, en même temps, de croissance forte de l'ordre de 4 à 5 %, beaucoup plus forte qu'en Allemagne. C'était d'abord dans la seconde moitié des années 1980, après le tournant radical de la politique de Mitterrand d'un socialisme à la française vers une politique du franc fort, puis, dix ans plus tard, pendant la période de la préparation à l'introduction de l'euro et le respect des critères de convergence de Maastricht pour entrer dans la zone euro. Or

la convergence de stabilité avec l'Allemagne, notamment le rétablissement de l'équilibre budgétaire, devenait une condition indispensable pour une croissance durable. L'expérience d'une « croissance par consolidation budgétaire », et non l'inverse, semble actuellement être tombée dans l'oubli ; – ce succès n'était dû à la pression ni de l'Allemagne, ni de la Commission européenne de Bruxelles, mais à la pression des marchés financiers. C'étaient eux qui imposaient une politique d'abandon : les promesses électorales du PS devenaient nulles si l'on voulait éviter une catastrophe économique nationale.

La feuille de route du gouvernement Mauroy – notamment après l'explosion des dépenses publiques et la nationalisation de la quasi-totalité des banques et de sept grands groupes industriels – fut sanctionnée par une montée des taux d'intérêt, de l'inflation et du déficit commercial, et simultanément par une forte dévaluation du franc français concomitante à une fonte des réserves de change afin de défendre la monnaie sur les marchés financiers.

En conséquence, une politique de stabilité et de rigueur devenait inévitable dans les années précédant le passage à la monnaie unique afin de ne pas risquer des sanctions du marché et la non-qualification de la France pour l'entrée dans l'Union économique et monétaire (UEM). La relance économique s'est produite quelques années plus tard, une expérience réalisée aussi par Margaret Thatcher et Gerhard Schröder avec leurs politiques de réformes qui ont surtout profité à leurs successeurs.

Cette fonction des marchés a largement été affaiblie par la politique de sauvetage de l'euro à partir de 2010, et la déclaration du président de la BCE Mario Draghi de sauver l'euro « coûte que coûte » s'est conclue par un programme de rachats d'emprunts d'État sur le marché secondaire renforcé. Heureusement, il y a encore d'autres mécanismes de sanctions par lesquels « l'économie peut se venger », selon l'expression de Pierre Mendès France, figure de la gauche française.

L'un de ces mécanismes est notamment la délocalisation de la production française à l'étranger, mettant en péril le potentiel de production française et la fuite de capitaux à l'étranger. En Italie, les sorties de capitaux nettes ont augmenté de 60 % entre juillet et décembre 2014, phénomène dû à la politique erronée de réformes du Premier ministre Matteo Renzi ³. De même, le nouveau Premier ministre grec a déjà dû renoncer à ses promesses électorales vu la fuite massive de capitaux de la Grèce mettant en péril la relance de la croissance. L'avenir montrera qu'aucun gouvernement – grec,

3. Ifo Institut für Wirtschaftsforschung, communiqué de presse du 12 janvier 2015. L'ifo Institut für Wirtschaftsforschung (Ifo-forschung) est un institut de recherche économique installé à Munich responsable de l'indice Ifo Geschäftsklimaindex qui est un indicateur du moral des patrons allemands.

espagnol ou français – ne peut échapper à la vertu du mécanisme de marché, comme l'ont montré l'Irlande, le Portugal ou même l'Espagne qui peuvent à présent engendrer croissance, baisse du chômage et progrès social.

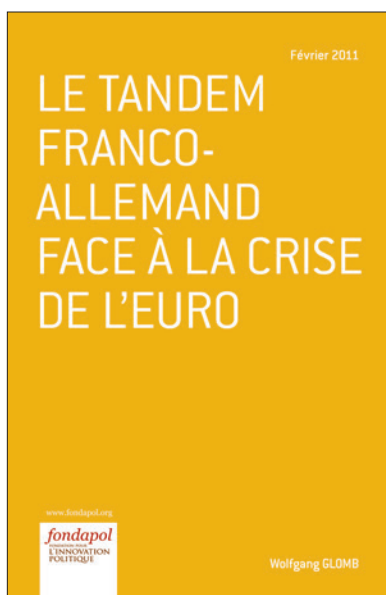
Un autre mécanisme est la fuite des cerveaux et des contribuables, occultée par la classe politique française, menaçant l'avenir de la France. Le *brain drain* n'est plus une expression étrangère en France. Les inquiétudes des représentants de l'industrie étrangère ont largement été exprimées lors de la récente édition du rendez-vous des États de la France, mi-décembre 2014, créés par Denis Zervudacki, qui réunissait plus de 500 personnes autour de 72 responsables de filiales françaises de multinationales⁴. Ces personnes ont confirmé le résultat d'un sondage Ipsos selon lequel les trois quarts des patrons estimaient que la France n'est « pas très » ou « pas du tout attractive » pour l'étranger, et que l'image de la France auprès des sièges mondiaux n'est pas positive. Parmi les mesures pouvant avoir un impact positif sur l'attractivité de la France figurent la diminution des coûts du travail, la flexibilité du marché de l'emploi, la simplification des procédures (réforme du Code du travail) et la suppression des 35 heures. Ce vote – quasiment un vote « par les pieds » – souligne le besoin urgent de la France à mettre en œuvre des réformes fiables de libéralisation et de dérégulation pour mieux s'intégrer dans l'économie globalisée.

L'idée d'une économie dirigée par l'État ou d'une politique économique « par le haut » atteint ses limites et sa fin en dépit du fait que les sociaux-démocrates allemands ont pu s'imposer dans la nouvelle grande coalition par l'introduction d'un Smic généralisé, par un frein à l'augmentation des loyers dans les grands centres et par l'âge de la retraite à 63 ans.

Il est vrai que le pouvoir politique peut dominer un certain temps, mais au final c'est toujours la loi économique qui prévaut – ou pour le dire avec les mots de Talleyrand : « On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus. »

4. « Investir en France ? Bof... », *L'Express*, n° 3311, 17-23 décembre 2014, p. 48-51.

DE L'AUTEUR WOLFGANG GLOMB



Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages



Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.

François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 32 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 44 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 34 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 38 pages

L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 48 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 48 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 48 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La mobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 42 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 32 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre ...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 32 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 44 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 40 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoï, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dettes publiques, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

Où va l'Église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

***La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :
défense du statut, illustration du statu quo.***

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'Opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

***Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois
priorités de la présidence française de l'UE***

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur www.fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDAPOL

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondapol les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 €, de 75 % de vos dons versés.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

Contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Par Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole

Tout le monde perçoit que la coopération franco-allemande est devenue le pilier porteur de l'intégration européenne. Français et Allemands sont des voisins très proches, mais, en même temps, se connaissent à peine. Cette ignorance n'épargne pas les dirigeants politiques notamment en matière économique. C'est en particulier en termes de compétitivité que le fossé se creuse actuellement entre les deux rives du Rhin. L'origine de ces divergences s'explique, entre autres, par la structure centralisée de la France et la structure décentralisée, c'est-à-dire fédérale, de l'Allemagne.

Les divergences entre la France et l'Allemagne sont la conséquence d'un enracinement de longue date dans l'histoire économique des deux pays et se reflètent toujours, notamment quant au rôle de l'État et de la monnaie dans l'économie, dans la mise en œuvre de la politique économique, dans la place de la politique industrielle et dans la formation professionnelle.

Au final, il est difficile de conclure à l'infériorité ou à la supériorité d'un des deux systèmes économiques. En revanche, on peut conclure des données historiques que la France a connu deux périodes de croissance forte de 4 à 5 % dans la seconde moitié des années 1980 et celle des années 1990, durant des périodes de convergence étroite avec la politique économique et budgétaire de l'Allemagne. Malheureusement, cette expérience budgétaire d'une croissance par consolidation budgétaire, et non l'inverse, semble être tombée dans l'oubli en France.

Le succès durable du tandem franco-allemand est devenu la condition préalable si l'on veut éviter un éclatement de la zone euro et passe nécessairement par le retour à la vérité budgétaire.

La Fondation pour l'innovation politique

Les données en open data



Le site internet



Les médias



11, rue de Grenelle
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00
contact@fondapol.org



ISBN : 978-2-36408-083-6

3 €